

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÉVISION DU PLU DE LES MAZURES

Le Maire de Les Mazures a prescrit par arrêté n°2020-09 du 04 juin 2020, l'ouverture d'une enquête publique portant sur le **projet de révision du Plan Local d'Urbanisme, visant à :**

- conforter et valoriser l'attractivité du territoire mazurois en matière économique, touristique, sportive et culturelle,
- maintenir une offre locale d'habitat nouveau,
- trouver un équilibre avec la sensibilité environnementale locale.

Cette enquête publique, d'une durée de 33 jours consécutifs se déroulera du :

Jeudi 25 juin 2020 au lundi 27 juillet 2020 inclus.

Son siège est fixé à la Mairie de Les Mazures (08500), 6 rue Martin Marthe.

M. François PIERRARD, Négociateur immobilier retraité, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Le dossier soumis à l'enquête publique est consultable :

- sous **forme « papier »** à la Mairie aux jours et heures d'ouverture suivants :
 - Lundi 9 h 00 – 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00,
 - Mardi 9 h 00 – 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00,
 - Mercredi de 9 h 00 – 12 h 00,
 - Jeudi 9 h 00 – 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00,
 - Vendredi 9 h 00 – 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00.
- sous **forme numérique sur un poste informatique en mairie de Les Mazures aux mêmes heures que ci-dessus, et sur le site internet à l'adresse : www.lesmazures.fr**
- lors des permanences du commissaire-enquêteur.

Durant l'enquête, toute personne sera admise à émettre ses observations, propositions et contre-propositions :

- **sur le registre d'enquête déposé à la Mairie de Les Mazures** aux jours et heures d'ouverture au public ci-dessus ;
- **par correspondance adressée à M. le Commissaire-enquêteur**, qui les visera et les annexera audit registre :
 - à l'adresse postale suivante : **Mairie de LES MAZURES - 6 Rue Martin Marthe - 08500 LES MAZURES**
 - par courrier électronique : ag.lesmazures@orange.fr
- **pendant les permanences du commissaire-enquêteur, au siège de l'enquête:**
 - Jeudi 25 juin 2020 de 14h00 à 16h00
 - Jeudi 09 juillet 2020 de 14h00 à 17h00
 - Lundi 27 juillet 2020 de 14h00 à 16h00.

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête figurent dans le dossier soumis à l'enquête publique, et sont consultables dans les formes précisées ci-dessus.

Des informations relatives au dossier de Plan Local d'Urbanisme peuvent être demandées auprès de Mme Élisabeth BONILLO-DERAM, Maire, à la mairie de Les Mazures, par téléphone au 03.24.40.10.94, par courrier, ou par courriel : ag.lesmazures@orange.fr

Au terme de cette enquête publique, une décision favorable ou défavorable pourra être adoptée par le conseil municipal de Les Mazures, en tant qu'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation de la révision du PLU.

À l'issue de l'enquête publique et une fois qu'ils auront été transmis à la Commune, toute personne intéressée pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- À la mairie de Les Mazures aux dates et heures habituelles d'ouverture,
- Sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.lesmazures.fr

Le Maire,
Élisabeth BONILLO-DERAM

